

CP : premiers de cordée, toujours dans l'ombre

Claire Moreau





« Mais qu'est-ce que ça fait un CP ? » « Si on devient CP, c'est parce qu'on ne veut plus enseigner ou qu'on ne sait pas comment ? » Ces quelques phrases, les conseillers et conseillères pédagogiques (CP) les entendent régulièrement. En réalité, la profession est largement méconnue, souvent peu connue et encore moins reconnue. Il existe pourtant un référentiel de compétences (Houle et Pratte, 2007) dans lequel les CP sont positionnés comme des experts et des expertes des domaines pédagogiques, du développement professionnel du personnel enseignant, du développement curriculaire et de l'intervention ponctuelle ou programmée sur différents dossiers auprès des cadres de l'institution comme du personnel enseignant. Or, ce statut d'expert des CP doit être revu à la lumière des défis que rencontre la profession aujourd'hui.



Actuellement confronté à une pénurie de main-d'œuvre sans précédent, le milieu peine à pourvoir des postes et à donner du renfort pour soutenir des CP en exercice de plus en plus débordés. Une fois embauchés, les CP essaient de se former dans l'action, sur le tas. En plein apprentissage d'un nouvel environnement de travail, en pleine construction de relations professionnelles, en plein développement de leur identité professionnelle, il leur faut également (trop souvent) apprendre un nouveau métier pour lequel il n'existe pas de formation initiale. On compte alors sur les CP plus expérimentés, quand ils ne sont pas déjà partis, pour soutenir les novices. La grande difficulté à trouver de la relève et le fort taux de roulement de personnel laissent un trou béant qui empêche les savoirs

expérientiels durement acquis de se transmettre adéquatement. En sus, devant le nombre et la diversité de dossiers à s'approprier et à traiter le plus tôt possible, les CP voient leurs heures de formation continue, créditées ou non créditées, être réduites à peau de chagrin.

Se former demande du temps dans un contexte où il manque de relève. Il importe donc de statuer (et non de négocier) parce que les enjeux sont nombreux : isolement professionnel, surcharge de travail, difficultés de recrutement, difficulté à se maintenir à jour, mouvance dans les équipes de direction. Un cercle vicieux s'installe dans les milieux. Il faut s'en défaire. Maintenant.



Deux espaces de formation peuvent et devraient être habités : celui des communautés d'apprentissage pour répondre à l'isolement et pour offrir une formation *in situ* et celui de la formation créditée pour formaliser les « pourquoi agir ainsi » et pour préciser encore plus finement le rôle des CP du milieu collégial. Cependant, même une formation de 15 crédits spécialement conçue pour les CP au collégial, pour les outiller, les soutenir et les amener à obtenir formellement une certification, ne peut, à elle seule, résoudre tous les défis si les milieux ne tiennent pas compte de la spécificité du rôle de CP et n'entendent pas suffisamment son importance dans la machine collégiale pour lui laisser ce précieux temps de formation.

Le rôle des CP se situe dans la compréhension fine d'un contexte, dans le questionnement éclairant, dans le conseil centré sur la résolution de situations problèmes, dans l'accompagnement au développement professionnel du personnel enseignant comme des collègues CP. Pendant le chaos sociosanitaire des dernières années, les CP étaient en première ligne. Presque deux ans de production de matériel, de soutien, d'accompagnement, de formation et de participation à des prises de décisions plus que stratégiques pour que les institutions continuent à fonctionner. Les CP ont répondu à des appels au secours technopédagogiques, même quand ce n'était ni leur expertise ni leur dossier ; d'aucuns n'ont compté leurs heures supplémentaires pour que les collègues puissent poursuivre leur mission éducative et sociale. Devant ces gestes décisifs répétés jour après jour, tous les CP pensaient que leur valeur serait reconnue dans l'action salutaire. Malheureusement,

l'accompagnement, le rôle-conseil, la formation et l'innovation dans l'action sont vite invisibilisés une fois l'objectif atteint.

Avec et pour autrui

Si l'on regarde la situation autrement : se pourrait-il que le conseil pédagogique soit de l'ordre du travail de prendre soin d'autrui (travail de *care*) ? Le *care* relève du soin, de l'attention, de la sollicitude, de l'accueil de personnes en situation de vulnérabilité (Benelli et Modak, 2010). Bien sûr, on pense d'abord aux infirmières, aux éducatrices de jeunes enfants, au service à la personne assistée à son domicile. Mais se pourrait-il que les CP soient, eux aussi, parfois dans le *care*, cette relation d'aide professionnelle (Benelli et Modak, 2010) ? Le travail du *care*, routinier et peu valorisé, semble aller de soi : on ne le questionne pas, on ne le remarque que lorsqu'il n'est pas bien fait. Malheureusement, il n'est pas ou peu reconnu et il est surtout fragile en temps de compression budgétaire (Benelli et Modak, 2010). Est-ce que cela rejoint une certaine perception du travail de CP ? La grande majorité des métiers du *care* sont aussi basés sur cette (fausse) idée que c'est « naturel ». On pourrait discuter longtemps de cette idée de naturel, mais disons que, pour l'instant, si la « nature fait bien les choses », alors pourquoi valoriser quelque chose d'intrinsèque à une profession, à une personne naturellement douée pour l'exercer, et qui finalement ne demande pas plus de formation que cela ? D'ailleurs, les infirmières, importantes et reconnues pendant la pandémie, ont dû monter au créneau pour dire qu'elles n'étaient non pas des anges tombées du ciel, mais bien des professionnelles

reconnues, ayant suivi une formation spécifique et étant pourvues d'une identité professionnelle.





Le rôle des CP se situe dans la compréhension fine d'un contexte, dans le questionnement éclairant, dans le conseil centré sur la résolution de situations problèmes, dans l'accompagnement au développement professionnel du personnel enseignant comme des collègues CP.

Les quelques recherches qui se sont penchées sur l'identité professionnelle des CP font état de tensions, entre attentes et réalités, entre perceptions de la fonction par les CP, par l'institution et par les autres acteurs (Denouël, 2021 ; Daele, 2021). Toujours entre l'arbre et l'écorce, ils sont la cible d'attentes parfois démesurées (Lachaine et Duchesne, 2019). Pour les profs, les CP incarnent le changement venu d'en haut, qu'il s'agisse de décisions stratégiques ou politiques; pour les directions, les CP incarnent le lien privilégié avec le terrain, le milieu et les personnes qui s'y trouvent (Lachaine et Duchesne, 2019). Pour chaque CP, il reste des défis à relever : paraître crédible ou toujours à la fine pointe des nouveautés en éducation, vulgariser quand il le faut, être agent

de rayonnement pédagogique de son institution ou agent de liaison entre deux mondes, former et tenir le bureau des plaintes ou diffuser les bonnes nouvelles (Daele, 2021).

« Qu'est-ce que c'est un CP déjà ? » Un CP, c'est une personne au service du développement professionnel des autres, du développement curriculaire des établissements et du plan pour la réussite en enseignement supérieur du ministère ; il est toujours dans la fine compréhension des enjeux institutionnels. Qu'en est-il du temps (et des espaces) pour son propre développement professionnel ? Il est urgent que le milieu s'arrête pour y penser et pour prendre soin de cette profession essentielle dans la communauté collégiale. —



Références bibliographiques

Benelli, N. et M. Modak (2010). « Analyser un objet invisible : le travail de care », *Revue française de sociologie*, vol. 1, n° 51, p. 39-60.

Daele, A. (2021). « Se définir pour définir son métier : quelques éléments pour comprendre la construction de l'identité professionnelle des ingénieurs et conseillers pédagogiques dans l'enseignement supérieur », *Distances et Médiations des Savoirs*, n° 36, [En ligne].

Denouël, J. (2021). « La reconnaissance professionnelle de l'ingénierie et du conseil pédagogique dans les universités françaises. Un processus en cours, mais en tension », *Distances et Médiations des Savoirs*, n° 34, [En ligne].

Houle, H. et M. Pratte (2007). *La fonction de conseiller pédagogique au collégial*. Rapport de recherche. Cégep de Sainte-Foy pour le regroupement des collèges PERFORMA. Performa.

Lachaine, C. et C. Duchesne (2019). « Le conseiller pédagogique en tant qu'agent de changement : compétences et leadership transformationnel », *McGill Journal of Education*, vol. 54, n° 3, p.625-645.



Claire Moreau est titulaire d'un doctorat en éducation et d'un certificat en études féministes. Elle travaille entre autres au développement professionnel des personnes enseignantes et conseillères pédagogiques en enseignement supérieur. Responsable du microprogramme de 2^e cycle en conseil pédagogique au collégial (Performa) à l'Université de Sherbrooke, elle a à cœur la formation et la valorisation du conseil et de l'accompagnement pédagogiques auprès du personnel pédagogique et des instances éducatives.

Claire.Moreau3@USherbrooke.ca